

Appel à la grève dans l'éducation

Dans le collimateur des syndicats demain : les suppressions de postes programmées en 2006 et l'obligation des remplacements.

NANCY. - Quatre organisations syndicales de l'Education nationale (Snes, Snep, Snuep-FSU et Ursen-CGT) ont appelé les enseignants à cesser le travail demain et à participer à des rassemblements devant le rectorat, à Nancy, à partir de 15 h. Cet appel s'inscrit dans le cadre d'une journée nationale d'action au cours de laquelle les fédérations veulent dénoncer les choix budgétaires qui se profilent pour 2006. « Nous sommes confrontés à nouveau à la perspective d'une baisse des effectifs. Pour l'académie, nous l'avons évaluée à 300 postes au moins. Ce qui signifie que nous ne pourrons pas profiter de la baisse de la démographie scolaire en Lorraine pour obtenir une meilleure qualification pour les jeunes », déplorait hier Marie-Pierre Forget, du Snes-FSU. « On annonce également la suppression de 50 postes de conseillers principaux d'éducation et nous avons de très gros soucis pour les nouveaux contrats (assistants d'éducation, contrats de vie scolaire...) marqués par la précarité et de moins en moins qualifiés », souligne la responsable syndicale.

Base du volontariat

La précarité, elle frappe aussi les enseignants contractuels (plusieurs centaines en Lorraine) qui sont « mis au chômage ou contraints d'accepter des vacances de 200 heures », indiquent les syndicats.

Les quatre organisations ont pris l'initiative de saisir les parlementaires sur l'ensemble de ces sujets, « car d'autres choix budgétaires sont nécessaires sinon, on réduira l'offre de formation », assure Marie-Pierre Forget. Ils passent par le remplacement des collègues qui partent en retraite, soit 18.000 embauches par an pendant cinq ans au plan national, « le réemploi des non-titulaires au chômage avec accès à une formation » et le retour des étudiants-surveillants dans les établissements, « avec un statut amélioré », indiquent encore les syndicats.

La journée de demain sera aussi l'occasion de dénoncer le décret qui, le 1er janvier prochain, rendra obligatoire les remplacements. Un établissement sur quatre aurait déjà mis en place des protocoles. Les syndicats, qui sont favorables au maintien d'une procédure basée sur le volontariat, souhaitent l'abrogation pure et simple du dispositif Robien. 70.000 signatures auraient déjà été recueillies pour dénoncer le caractère obligatoire des remplacements : « Un concept complètement formel qui ne tient pas compte de la réalité, qui est inefficace pour les jeunes et méprise la liberté pédagogique », soulignent les syndicats.

Des motions votées localement et des déclarations d'équipes enseignantes devraient être remises au recteur demain.

François MOULIN